



Evolution de notre pratique de la reconnaissance des acquis de formation

publié le 25/06/2010 - mis à jour le 04/12/2011

Descriptif :

Insertion des références du socle commun de connaissances et compétences (S3C) au niveau du document "bilan d'activités".

Suite à la réunion de travail d'animation du site EGPA et afin de ne pas modifier les modalités de rédaction de la RAF maintenant parfaitement maîtrisée par tous, il a été convenu d'insérer les références du socle commun de connaissances et compétences (S3C) au niveau du document "bilan d'activités".

Une matrice de référence est accessible en ligne avec des exemples rédigés pour chacun des 5 champs professionnels.

Je demande à tous de se conformer rigoureusement à ce modèle de matrice de bilan d'activités et aux codes couleurs retenus.

Nous avons aussi profité de ce temps de travail pour actualiser également la matrice de la reconnaissance des acquis de formation (RAF).

Je demande à tous de se conformer rigoureusement à ce modèle et aux codes couleurs mentionnés dans le document d'accompagnement lui aussi actualisé.

Ces documents deviennent obligatoires pour la rédaction des classeurs dès la rentrée de septembre 2010.

Si les journées de formation que j'ai demandées sont retenues nous pourrons collectivement approfondir ces modalités de rédactions complémentaires."

JP Rimbeau, IEN ET



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.